
Communiqué

News release

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 28 septembre 2009

LE GOUVERNEMENT DU CANADA REND HONORE LES LAURÉATES DES PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA – L'honorable Helena Guergis, ministre d'État (Condition féminine), est heureuse d'annoncer aujourd'hui les lauréates des Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne ». Ces prix, qui en sont à leur 30^e édition cette année, rendent hommage à des personnes exceptionnelles qui ont contribué à promouvoir l'égalité des femmes. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Rideau Hall, le 1^{er} octobre 2009.

« Notre gouvernement est heureux de souligner les réalisations de ces femmes remarquables, qui ont tant contribué à enrichir notre vie collective, a déclaré l'honorable Helena Guergis, ministre d'État (Condition féminine). L'héritage des Célèbres Cinq se perpétue dans l'œuvre des lauréates. En consacrant leur vie à l'obtention de changements réels et durables, celles-ci ont procuré des avantages aux femmes, à leur famille et à leur collectivité dans toutes les régions du Canada, de même qu'elles ont renforcé la société canadienne dans son ensemble. »

Les six lauréates des Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » de 2009 sont les suivantes :

Jeannette Corbiere Lavell, de Wikwemikong (Ontario), est une militante et un modèle de comportement bien connue dont les efforts ont mené à la création de l'*Ontario Native Women's Association* (Association des femmes autochtones de l'Ontario), de l'Association des femmes autochtones du Canada et des *Indigenous Women of the Americas* (Femmes autochtones des Amériques). Elle a également lancé une contestation judiciaire historique afin de retrouver son statut d'Autochtone. M^{me} Corbiere Lavell siège à de nombreux conseils d'administration, dont celui de l'Organisation nationale de la santé autochtone.

Daphne E. Dumont, de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), qui fut la première femme admise en droit dans l'un des établissements d'enseignement d'Oxford réservés aux hommes, a mené une carrière prestigieuse, consacrée à des organismes qui font la promotion de l'égalité des femmes. Elle est l'une des fondatrices du Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ) et elle a fait du bénévolat auprès de groupes communautaires, donnant des conseils en droit de la famille, en aide juridique et en matière d'accès à la justice.

Bev LeFrancois, d'Oakville (Ontario), est une enseignante et une mère de quatre enfants qui défend les droits des femmes avec passion. Elle a milité pour ces droits dans des dossiers tels

que la clause des droits à l'égalité de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les lois sur la protection des victimes de viol et les lois sur les biens patrimoniaux. Elle a également contribué à la mise sur pied de centres communautaires, de centres pour femmes et de centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, ainsi que de refuges pour femmes battues.

Karen Messing, de Montréal (Québec), est une universitaire, chercheuse, auteure et scientifique qui a travaillé pendant plus de 30 ans à la promotion de politiques et de pratiques visant à appuyer les travailleuses. Elle préside le comité technique sur le genre et le travail de l'Association internationale d'ergonomie. Elle a aussi multiplié les possibilités qui s'offrent aux femmes, en veillant à la prise en compte de leurs besoins en milieu de travail afin qu'elles puissent avoir accès à tous les emplois sans mettre leur santé en danger.

Mary Scott, de Winnipeg (Manitoba), travaille depuis longtemps à la promotion de l'égalité des femmes, plus particulièrement des femmes autochtones. Elle a su tirer parti de sa maîtrise d'Internet en enseignant, en relayant de l'information à des réseaux et en créant des pages Web pour de nombreux groupes de femmes. M^{me} Scott a également joué un rôle de premier plan dans le succès d'un projet d'histoire orale et du *Babs Friesen Councils of Women Archival Project*.

Pauline Fogarty, de Thunder Bay (Ontario), lauréate du Prix jeunesse, a commencé à faire du militantisme à un jeune âge. Elle a conçu un collectif de filles, a travaillé au *Regional Multicultural Youth Centre* et s'est engagée dans de nombreux domaines dont la santé mentale, la promotion de l'égalité des sexes, la lutte contre le tabagisme et la défense des Premières nations.

L'année 2009 marque le 80^e anniversaire de l'affaire « personne ». En 1929, cinq Canadiennes, en l'occurrence Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Irene Parlby et Nellie McClung, aujourd'hui surnommées les « Célèbres Cinq », ont remporté leur lutte en faveur de la reconnaissance des femmes comme des personnes, rendant ainsi les femmes admissibles au Sénat. En 1979, le gouvernement du Canada a institué les Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personnes » afin de célébrer le 50^e anniversaire de la décision rendue dans cette cause et d'honorer les Canadiennes et les Canadiens qui contribuent à l'avancement des femmes.

- 30 -

Renseignements :

Semhar Tekeste
Adjointe spéciale aux communications
Communications
Bureau de la ministre d'État (Condition
féminine)
819-956-4000

Nanci-Jean Waugh
Directrice générale,
et planification stratégique
Condition féminine Canada
613-995-7839

This news release is also available in English.

On trouvera tous les communiqués de Condition féminine Canada et de l'information sur l'organisme à l'adresse www.swc-cfc.gc.ca.